



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 14 FEVRIER 2020

N°2-2020

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	15	FINANCES
Présents	12	Acceptation de devis Photocopieur école publique
Votants	14	

◇ Convocation du 7 février 2020 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil vingt, le vendredi quatorze février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 7 février, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mmes Monique JAMIN, Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mme Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Sylvain LAUNAY

Absents excusés : M Lionel TRIVIERE, Mmes Dominique GUICHARD, Déborah MELISSON

Procurations : Lionel TRIVIERE donne pouvoir à Nicolas BODINEAU
Dominique GUICHARD « Bénédicte LECERF-CARCOUËT

✍ Lydia LEBASTARD a été désignée secrétaire de séance.

Madame Monique JAMIN expose au Conseil Municipal la proposition de CEQ Ouest de procéder au remplacement d'un photocopieur mis à disposition de l'école publique, acquis en 2012.

L'offre porte sur la fourniture et l'installation d'un photocopieur noir et blanc pour un montant de 3 253 € HT.

Il est proposé un nouveau contrat de maintenance pour ce matériel à 0,0055 € HT la copie, pour une durée de 20 trimestres.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ce devis et autorise Madame le Maire à signer le contrat de maintenance avec la société CEQ Ouest.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2020.

Pour extrait conforme, le 17 février 2020

Le Maire,

Monique JAMIN